



Dix choses que vous devez savoir sur l'aide financière aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire

Berger Joseph

Parkin Andrew

Cet article a été diffusé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

L'aide financière aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire a atteint les 4 milliards de dollars, la plus importante somme à ce jour, selon un rapport publié par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Le rapport, intitulé *Dix choses que vous devez savoir sur l'aide financière aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire* révèle que l'entrée en vigueur des changements dans la politique d'aide financière aux étudiants, en 2005, a entraîné une hausse de 7 % de l'aide financière fondée sur les besoins par bénéficiaire, la première hausse significative en dix ans.

Cependant, malgré les gains réels, les étudiants n'ont pu que regagner un peu du terrain perdu par suite des compressions des années 1990. Il semble également que l'augmentation récente de l'aide financière ne puisse aider les étudiants qu'à absorber la hausse des coûts.

Le rapport se base sur deux études : une analyse des dépenses gouvernementales fédérales et provinciales consacrées à l'aide financière aux études et une enquête sur les établissements postsecondaires menée par la Fondation en collaboration avec le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

En 2006-2007, les étudiants qui recevaient de l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pouvaient compter en moyenne sur un montant de 8 576 \$ en prêts et bourses. C'est 1 000 \$ de plus que ce que recevaient les étudiants au début de la décennie (ou au-delà de 500 \$ de plus en dollars constants).

L'aide fournie aux étudiants est maintenant qualitativement supérieure, puisque la portion non remboursable s'est accrue alors que la portion constituée de prêts a diminué. En 2006-2007, 30 % de l'aide financière fondée sur les besoins a été octroyée sous forme de bourses et de remises de dette – c'est le double d'il y a 15 ans. Ce changement important s'explique notamment par la création de la Fondation en 1998 et par l'expansion de son programme de bourses en 2005.

La portion non remboursable de l'aide varie considérablement d'une province à l'autre, passant d'à peine 12 % en Colombie-Britannique à 48 % au Manitoba, ce qui produit des écarts dans l'endettement des étudiants.

Le rapport fait ressortir la tendance de tous les gouvernements à accorder des crédits et des remboursements d'impôt aux diplômés, mesures qui tendent à favoriser les mieux nantis, négligeant

les étudiants qui doivent surmonter des difficultés financières pour accéder aux études postsecondaires.

En 2006-2007, les gouvernements fédéral et provinciaux ont accordé 2,5 milliards de dollars en crédits d'impôt et en subventions canadiennes pour l'épargne-études aux étudiants et à leurs familles. Ces mesures ont continué de prendre de l'ampleur rapidement depuis le début des années 1990. En 1996-1997, pour chaque dollar octroyé en aide fondée sur les besoins (prêts et bourses confondus), les gouvernements dépensaient 21 cents en crédits d'impôt pour études et en subventions pour l'épargne-études. En 2006-2007, ils dépensaient 61 cents en mesures fiscales pour chaque dollar versé en aide fondée sur les besoins.

Au cours des dernières années, plusieurs gouvernements provinciaux ont délaissé encore plus les mesures d'aide financière fondée sur les besoins en adoptant des programmes universels de remboursement d'impôt à l'intention des détenteurs d'un diplôme supérieur, dans l'espoir d'inciter ceux-ci à résider sur leur territoire. Selon les auteurs du rapport, rien n'indique que de telles politiques ont un effet sur la mobilité des jeunes diplômés.

Le rapport mentionne également que :

- les fonds destinés à l'éducation postsecondaire des jeunes autochtones ont connu une baisse, malgré l'accroissement de cette population (particulièrement dans l'Ouest du Canada).
- Moins d'un étudiant sur cinq inscrit au premier cycle dans une grande université canadienne reçoit de l'aide fondée sur les besoins de la part de son établissement.
- En 2006-2007, le total de toutes les formes d'aide versée par les gouvernements dépassait les 7,1 G\$.

Norman Riddell, directeur exécutif et chef de la direction de la Fondation, salue les améliorations apportées sur le plan de la quantité et de la qualité de l'aide fondée sur les besoins que reçoivent les étudiants. Il remarque cependant que les dépenses gouvernementales en matière de soutien financier aux étudiants ne sont manifestement pas aussi efficaces qu'elles pourraient l'être – si tant est qu'elles visent un meilleur accès aux études postsecondaires.

« Sachant que l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires est importante pour l'avenir du pays, les gouvernements ne devraient pas se contenter de faire en sorte que l'aide fondée sur les besoins suive l'inflation. Notre priorité doit être d'accorder un meilleur soutien aux étudiants issus de familles à faible revenu ou ayant besoin d'aide financière plutôt que de dépenser davantage en mesures fiscales qui tendent à profiter à ceux qui ont déjà les moyens de financer leurs études postsecondaires », déclare-t-il.

Novembre 2008